

**page n°**1/15

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES ACHATS

**Accord-cadre n° 2025-0479/EdA-DA**

**Marché à procédure adaptée**

**Fourniture d’ordinateurs portables durcis au profit du client de l’Economat des Armées**

**Acte d’engagement (AE)**

Annexe 1: offre financière

Annexe 2: engagement déontologique

Annexe 3: absence de conflit d’intérêt

|  |
| --- |
| **ARTICLE 1 – OBJET ET CARACTÉRISTIQUES DE L’ACCORD-CADRE** |

**1.1 OBJET ET PERIMETRE DU CONTRAT**

# L’accord-cadre a pour objet la fourniture d’ordinateurs portables durcis au profit du client de l’Economat des Armées.

# Le besoin est défini comme suit :

# PC durcis

# Lots de batteries de rechange

Les fournitures, objet de l’accord-cadre, sont détaillées à l’annexe 1 du Cahier des Clauses Particulières.

* 1. **IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR**

### 1.2.1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur est l’Économat des Armées, ci-après l’EdA - Direction Générale, sise 26 rue Delizy à PANTIN (93507 Cedex).

### 1.2.2 Signataire de l’accord-cadre

Le signataire de l’accord-cadre est le directeur général de l’Économat des Armées.

### 1.2.3 Désignation, adresse, téléphone de la cellule d’appui

Cellule d’appui, EdA, 26 rue Delizy, 93507 Pantin cedex, bureau A205.

Tél : 01 49 42 64 55 – Fax : 01 49 42 84 00 - E-mail : [secretariat.cao@economat-armees.fr](mailto:secretariat.cao@economat-armees.fr)

### 1.2.4 Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire

Monsieur l’agent comptable de l’établissement, EdA, 26 rue Delizy, 93507 Pantin cedex.

Tél : 01 49 42 43 60 – Fax : 01 49 42 43 90 - E-mail : [jacques.philipps@economat-armees.fr](mailto:jacques.philipps@economat-armees.fr)

*1.2.5 Imputation budgétaire*

Fonds propres de l’établissement.

|  |
| --- |
| **ARTICLE 2 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT** |

**2.1 IDENTIFICATION DU CANDIDAT**

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle et téléphone :

N° de SIRET :

Taille de l’entreprise :

|  |  |
| --- | --- |
| **1 à 20 salariés** |  |
| **21 à 250 salariés** |  |
| **251 à 500 salariés** |  |
| **501 à 1000 salariés** |  |
| **> à 1000 salariés** |  |

Après avoir pris connaissance des cahiers des clauses particulières (CCP) relatif à l’accord-cadre n°2025-0479/EdA-DA/ Fourniture d’ordinateurs portables durcis au profit du client de l’Economat des Armées ainsi que des documents qui y sont mentionnés.

**2.2 OFFRE**

***(cochez impérativement les cases correspondantes)***

🞎 Je m’engage, sur la base de mon offre

Ou

🞎 J’engage le groupement sur la base de l’offre du groupement dont je suis mandataire

Conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les produits demandés aux prix unitaires indiqués dans l’annexe 1.

Taux de la TVA : indiquer ci-dessous les produits de l’accord-cadre faisant l’objet d’une taxe spécifique :

* …

**2.3 PRIX**

Le marché est un accord-cadre de fournitures unique et global avec un montant financier maximum de 221 000 € HT sur la durée totale de l’accord-cadre.

**2.4 COMPTE A CREDITER**

Nom de l’établissement bancaire :

Coordonnées bancaires :

(Veuillez joindre un Relevé d’Identité Bancaire à l’acte d’engagement)

**2.5 MODE DE PAIEMENT**

Les paiements sont effectués en euros (€) hors taxes (HT).

Le règlement s’effectue par virement bancaire.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur :

🞎 un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

ou

🞎 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe.

**2.6 DELAI MAXIMUM DE PAIEMENT**

Le délai maximum de paiement est de trente (30) jours à compter de la réception de la facture.

**2.7 DUREE D’EXECUTION DE L’ACCORD-CADRE**

L’accord-cadre à bons de commande prend effet à compter de sa notification pour une période de douze (12) mois, cette date constituant la date anniversaire.

L’accord-cadre est tacitement reconductible une (1) fois douze (12) mois à l’issue de la première période d’exécution, soit une durée maximale de deux (2) ans et dans la limite du montant maximum.

Cas de non-reconduction par le pouvoir adjudicateur :

• celui-ci doit en informer le titulaire au plus tard deux (2) mois avant la date anniversaire de l’accord-cadre à bons de commande. Dans ce cas, le titulaire est tenu à l’entière exécution des engagements souscrits pendant la durée effective restante de l’accord-cadre à bons de commande.

**2.8 DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

L’engagement figurant à l’article 2.2 « Offre » me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation, à savoir six (6) mois à compter de la date limite de réception des offres.

**2.9 ORIGINE DES FOURNITURES**

***(Cochez impérativement la ou les cases correspondantes)***

🞎 Pays de l’Union européenne, France comprise

🞎 Pays membre de l’Organisation mondiale du commerce signataire de l’accord sur les marchés publics (Union européenne exclue)

🞎 Autres (précisez)

|  |
| --- |
| **ARTICLE 3 – SIGNATURE DU CANDIDAT** |

**3.1 SIGNATURE DE L’ACCORD-CADRE PAR LE CANDIDAT INDIVIDUEL :**

A le, le candidat

*(Représentant habilité pour signer le marché)*

**3.2 SIGNATURE DE L’ACCORD-CADRE EN CAS DE GROUPEMENT :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 ou article R.2342-12 du code de la commande publique)

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(cocher la case correspondante)

🞎 conjoint  Ou 🞎 solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes)*

🞎 pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis du pouvoir adjudicateur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

🞎 pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

🞎 ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

🞎 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

🞎 donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

🞎 donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous : (donner des précisions sur l’étendue du mandat.)

A le, le candidat

(Représentant habilité pour signer le marché)

***À COMPLÉTER APRÈS DÉCISION DE NOTIFICATION***

**ARTICLE 4 – RÉPONSE DE L’EDA (RESERVÉ AU POUVOIR ADJUDICATEUR)**

La présente offre est acceptée.

Le présent acte d’engagement comporte les éléments énumérés ci-après :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **IMPRIMÉS** | **Annexe 1 à l’Acte d’Engagement** | **Annexe 2 à l’Acte d’Engagement** | **Annexe 3 à l’Acte d’Engagement** | **Fiches techniques / mémoire technique** | **OUV11**  Mise au point éventuelle avant notification |
| **NOMBRE** |  |  |  |  |  |

A Pantin, le :

Signature du pouvoir adjudicateur :

**ARTICLE 5 - NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE**

La notification transforme le projet de marché en accord-cadre et le soumissionnaire en titulaire.

Une copie de l’accord-cadre notifié est transmise via la plateforme de dématérialisation des procédures du pouvoir adjudicateur.